


Découp. horaire	Description de la démarche	Socle	Documents
Avant la séance 2	Consigne de travail à la maison : chaque élève s'entraîne à lire le texte à voix haute en lui appliquant la tonalité particulière qu'il doit travailler.		Voir fichier des textes
Séance 2 : 1 heure	<p>III. QUELS ARGUMENTS DÉTERMINENT LES VOTES ET LE CHOIX DU SYSTÈME DE VOTE ENTRE 1815 ET 1870 ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1^{re} étape : poursuite de la mise en œuvre de la mission finale déjà amorcée en fin de séance 1. Chaque trinôme travaille sur un seul texte (discours, lettres, profession de foi, article). Chaque texte correspond à une option politique particulière concernant le système de vote. Le même texte peut être lu de différentes façons en lui appliquant, grâce à des intonations de la voix, une tonalité particulière. La feuille du texte propose 3 tonalités différentes pour lire ce texte à voix haute : chacun des trois partenaires du groupe choisit une de ces tonalités et s'entraîne à lire le texte à voix haute en lui appliquant la tonalité choisie. ● 2^e étape : Au sein de chaque trinôme, chaque partenaire lit/joue le texte devant ses camarades. <i>N.B.</i> Le trinôme peut utiliser la tablette pour enregistrer les trois prestations. ● 3^e étape : Laquelle des trois tonalités correspond le mieux aux intentions de l'auteur ? Les trois partenaires observent et confrontent leurs prestations. Ils justifient le choix de la meilleure tonalité en s'appuyant sur des éléments tirés du texte et d'autres observés dans les prestations enregistrées. Ils notent leurs arguments. L'approche sensible dépasse le « <i>J'aime/Je n'aime pas</i> ». ● 4^e étape : Grâce aux essais enregistrés, le trinôme améliore progressivement son interprétation (du texte travaillé) en soutenant la tonalité choisie par des expressions du visage, des gestes, des mouvements du corps qui accompagnent la lecture à voix haute. ● 5^e étape : Le trinôme prépare une courte présentation orale au cours de laquelle il devra présenter l'auteur, interpréter le texte, justifier le choix de la tonalité, montrer rapidement le positionnement de l'auteur par rapport au suffrage. Le court exposé devra permettre aux camarades du reste de la classe de prendre les notes nécessaires pour comprendre le contenu du texte (voir fichier joint des fiches de travail élève). <i>N.B.</i> Le trinôme décide de la manière la plus équitable et la plus efficace de se partager les tâches. ● 6^e étape : début des présentations orales (lecture oralisée + exposé) de chaque trinôme (5 minutes maximum). 	<p>Domaines 1 et 2. Analyser et comprendre un document :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre le sens général, identifier son point de vue particulier. - utiliser ses connaissances pour l'expliquer. <p>Domaine 1 : Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral les langages du corps.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir sur la langue pour interpréter. - maîtriser sa voix parlée, moduler son expression. <p>EMI : Produire, communiquer, partager des informations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des pratiques culturelles à partir d'outils de production numérique. <p>Domaine 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poser des questions, se poser des questions. - construire des hypothèses d'interprétation. - justifier une interprétation. - prendre des notes. <p>Coopérer et mutualiser- apprendre à utiliser les outils numériques qui peuvent conduire à des réalisations collectives.</p> <ul style="list-style-type: none"> - construire un court exposé. - coopérer, mutualiser. 	
Séance 3 : 1 heure	<ul style="list-style-type: none"> ● 6^e étape : Suite et fin des présentations orales (lecture oralisée + exposé) de chaque trinôme (5 minutes maximum). ● 7^e étape : la classe entière (<i>brainstorming</i>) formule des propositions pour déterminer le critère capable de classer les auteurs et leur positionnement vis à vis du droit de vote. Le classement des fiches de prise de notes est réalisé en collant les fiches sur le cahier et en imaginant un moyen graphique représentant ce critère de classement. Exemple possible : une jauge allant d'un suffrage restreint (corps électoral limité à une élite masculine très resserrée) à un suffrage le plus largement ouvert (corps électoral ouvert à tous les citoyens majeurs, hommes et femmes, riches et pauvres).  <p>Guizot veut limiter le corps électoral à l'élite masculine la plus riche. Jeanne Deroin veut l'ouvrir au plus grand nombre, et donc aux femmes. Entre ces deux extrêmes, les autres auteurs marquent différentes graduations. Le positionnement de Proudhon pose problème : en 1848, l'anarchiste se désespère de l'absence de conscience politique du peuple et en vient à nier l'utilité politique du suffrage universel, et même du vote en général.</p>		